



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CECI/2006/4/Add.4
19 juillet 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**COMITÉ DE LA COOPÉRATION ET DE
L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES**

Première session
Genève, 27 et 28 septembre 2006
Points 5 et 6 de l'ordre du jour provisoire

**INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN RAPPORT AVEC LES THÈMES DU COMITÉ DE LA COOPÉRATION
ET DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES**

Note du secrétariat

Additif

Encourager les partenariats public-privé pour l'investissement tant intérieur qu'étranger
ainsi que la protection des droits de propriété intellectuelle

Domaine thématique D: Encourager les partenariats public-privé pour l'investissement tant intérieur qu'étranger ainsi que la protection des droits de propriété intellectuelle

D.1. Encourager les partenariats public-privé

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)	<p>Groupe de la transition juridique de la BERD.</p> <p>Divers services de prêt de la BERD dans les secteurs des transports, des services municipaux, etc.</p>	<p>Surveille et évalue les résultats des gouvernements dans la mise en place d'un environnement juridique propice aux PPP.</p> <p>Encourage la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure s'il y a lieu et dans la mesure du possible.</p>	Finance des projets dans 23 pays d'Europe centrale et orientale.	Financement des rapports sur les PPP et sur les résultats obtenus dans les domaines juridique et réglementaire.	<p>A clôturé avec succès un certain nombre de projets pilotes de PPP dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, des transports et des services municipaux.</p> <p>Son cofinancement de projets de PPP a joué un rôle de catalyseur pour l'investissement tant intérieur qu'étranger.</p> <p>Rapports récents sur les meilleures pratiques pour les politiques régionales et budgétaires.</p>
Banque européenne d'investissement (BEI)	<p>Réseaux transeuropéens (RTE).</p> <p>Centre européen d'expertise en PPP auquel participent les États membres de l'UE/la Commission, initiative de la BEI.</p>	<p>Finance et favorise la participation du secteur privé aux projets de RTE dans le but d'améliorer la qualité des services, le financement, la gestion et la rentabilité.</p> <p>Propose la création d'un centre d'excellence pour la mise en commun des connaissances et données d'expérience sur les PPP à travers l'UE; chercherait à faire du secteur public un client mieux informé pour les partenaires privés; agirait en fonction de la demande; et établirait des exposés de synthèse sur l'expérience acquise, les études de cas et les structures qui ont fait leurs preuves au sein de l'UE.</p>	États membres de l'UE.	Finance et favorise les projets de PPP dans le cadre du programme de RTE de l'UE.	<p>A publié un nouveau document de stratégie destiné à encourager la participation du secteur privé aux infrastructures dans les domaines des transports et de l'énergie.</p> <p>Le Centre européen d'expertise en PPP ne sera créé que s'il attire un financement suffisant de la part de donateurs dans l'UE.</p>

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
Union européenne (UE)	Direction de l'énergie et des transports. Programme de réseaux transeuropéens (RTE).	Élabore des principes directeurs afin qu'il soit possible de mener à bonne fin les projets de RTE. Met au point des instruments de financement novateurs pour renforcer la participation du secteur privé dans les réseaux transeuropéens de transport.	États membres de l'UE et pays voisins.	Organise des réunions informelles pour l'échange de données d'expérience, auxquelles participent les États membres de l'UE, le secteur privé ainsi que des experts de la CEE.	Les principes directeurs sur les RTE ont mis en relief le rôle essentiel que le secteur privé serait appelé à jouer et ont suscité la confiance des marchés quant aux perspectives d'exécution des projets de RTE.
Eurostat	Élaboration de principes directeurs sur la comptabilité des PPP.	A élaboré des principes directeurs pour définir la présentation des bilans des PPP. Il s'agissait d'éviter la pratique consistant à supprimer les actifs des comptes des PPP de façon à préengager les recettes à venir sans que cela ressorte des bilans. Cette pratique engendre un passif éventuel pour le secteur public ainsi qu'une rigidité budgétaire.	États membres de l'UE.	Rapport.	Règles d'Eurostat publiées en 2004.
Compte de l'ONU pour le développement	Compte pour le développement 2006-2008 destiné au renforcement des capacités des PPP pour les services d'infrastructures de base – CEE/ CESAP/CEA.	Développe les connaissances, les ressources en matière d'organisation et les compétences du secteur public en matière de PPP afin de surmonter les obstacles et vaincre les difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des PPP, et renforce la capacité des gouvernements à recueillir les avantages escomptés des programmes de PPP.	Axé sur l'Afrique, l'Asie et les régions européennes.	Élabore des principes directeurs, des programmes de formation; développe des réseaux régionaux et internationaux par le biais de l'Alliance PPP mondiale afin	En attente du feu vert.

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
				d'améliorer les capacités des gouvernements dans les régions de la CEE, de la CESAP et de la CEA.	
Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES)	Suivi du programme de financement du développement (FfD).	Mobilise la coopération du secteur privé en faveur de la mise en œuvre des conclusions du FfD et des Objectifs du Millénaire pour le développement.	Mondiale.	Réunions et publications.	Organisation réussie de réunions nationales.
	Division du développement durable.	Soutient les partenariats pour le développement durable en tant que moyens d'appliquer les engagements pris au Sommet mondial pour le développement durable.	Mondiale.		Tenue d'une base de données sur les partenariats. Plus de 300 partenariats enregistrés. Organisation de salons du partenariat.
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Programme sur les PPP dans les services municipaux et la formation.	Élabore des principes directeurs et recueille des informations sur les meilleures pratiques et le financement des PPP dans les pays en développement; il héberge un site Web regroupant tous les instruments, guides et publications pertinents sur les PPP.	Mondiale, axée sur les pays en développement.	Réunions, publications, mise en œuvre des projets de PPP.	A conçu un ensemble d'outils à l'intention des parties prenantes locales pour promouvoir les PPP dans les services municipaux et environnementaux.

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)	Alliance PPP. Suspendue dans le cadre de la réforme de la CEE.	A développé les connaissances des gouvernements sur les PPP en publiant des principes directeurs, en effectuant des visites consultatives et en organisant des réunions annuelles sur une grande variété de sujets relatifs aux PPP, comme la création réussie et dynamique de groupes de PPP, la recherche de financements, et les moyens pour les PPP de bénéficier du concours des banques.	États membres de la CEE.	Publications, réunions régionales, principes directeurs, formation.	A élaboré les Principes directeurs relatifs à la bonne gouvernance dans les PPP; A mis en place un réseau exceptionnel d'experts en PPP qui a fonctionné à partir de 1995; A apporté un appui consultatif concernant la législation des PPP à un certain nombre de pays de la CEE et a offert aux secteurs public et privé un espace neutre pour l'échange de données sur l'expérience acquise et les meilleures pratiques.
Banque mondiale	Public-Private Partnership Facility (PPIAF).	Aide les pays en développement et quelques pays en transition à améliorer la qualité de leurs infrastructures en mobilisant la participation du secteur privé; elle oriente en direction des gouvernements l'assistance technique relative aux stratégies et mesures visant à exploiter tout le potentiel offert par les PPP.	Mondiale, axée sur les pays en développement et les pays en transition.	Réunions, publications et financement de projets.	Publications sur les meilleures pratiques, projets d'assistance technique en Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie et Croatie. Création du CAREC Members Electricity Regulators Forum (CMERF) dans le cadre du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale.
Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)		Fournit une assistance technique pour l'application de son Guide législatif sur les projets d'infrastructure à financement privé.			A publié le Guide législatif sur les projets d'infrastructure à financement privé (2001).

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
Pacte mondial de l'ONU	Pacte mondial.	Soutient les initiatives de PPP en faveur des objectifs de l'ONU et des principes fondamentaux du Pacte mondial.		Mise en place de réseaux et initiatives de sensibilisation.	Réseaux du Pacte mondial visant à promouvoir les PPP dans divers pays, notamment la Belgique, la Géorgie, etc.
Union européenne (UE)	Programme CARDS.	Aide les pays à améliorer leur législation sur la protection des droits de propriété intellectuelle (DPI) dans la ligne de l'acquis communautaire, en particulier les chapitres consacrés au droit des sociétés, à la libre circulation des marchandises, à l'union douanière, à la culture et à la politique audiovisuelle.	Pays adhérents.	Renforcement des capacités et formation.	Amélioration importante de la législation sur la protection des DPI dans les pays qui adhèrent à l'UE.
Office européen des brevets (OEB)		Sensibilise les offices des brevets à l'importance des brevets pour l'innovation, la compétitivité et la croissance économique. Il met en place une culture du brevet, organise des formations et contribue à harmoniser les procédures administratives et les systèmes juridiques des offices des brevets. Il aide les pays membres ou non à élaborer des systèmes et processus pour les brevets, notamment en soutenant l'innovation et l'exploitation des brevets. En outre, il réalise des études et des travaux de recherche.			Réalisation de diverses études, y compris des études de cas concernant 12 PME sur la protection de la propriété intellectuelle. Exécution de projets de vulgarisation de portée internationale.

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Divers programmes réalisés par différentes directions.	Favorise une meilleure prise de conscience, chez les décideurs, de l'importance de la propriété intellectuelle au regard de la compétitivité. Elle élabore des directives destinées à faciliter l'utilisation de technologies novatrices et l'accès à ces technologies, et étudie les effets des systèmes de DPI sur l'innovation. Elle élabore également des directives sur l'aménagement de la politique en matière de DPI pour prendre en compte les nouveaux défis sociaux et économiques, spécialement ceux liés aux inventions biotechnologiques et génétiques, au transfert de technologie et au commerce électronique.	Pays membres de l'OCDE, et dans certains cas quelques pays non membres.	Publications, orientations pratiques, conférences, séminaires.	Conférence internationale d'orientation sur le thème: «Actifs intellectuels et innovation: création de valeur dans une économie du savoir», Ferrara, Italie, octobre 2005; Conférence sur le thème: «Propriété intellectuelle comme actif économique: questions fondamentales sur la mise en valeur et l'exploitation», OCDE-OEB-Ministère fédéral allemand de l'économie et du travail, Berlin, juin-juillet 2005; et Études sur le rôle des DPI dans l'innovation et la diffusion du savoir et dans l'utilisation, pour la recherche, des connaissances protégées par un brevet.
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	Renforcement des capacités en matière de DPI avec le Centre international de commerce et de développement durable (CICDD).	Renforce les capacités dans les pays en développement pour traiter les questions de propriété intellectuelle. Elle organise des concertations destinées à aider ces pays à exploiter les possibilités offertes par l'Accord sur les ADPIC, en particulier la création d'un cadre du commerce multilatéral de l'OMC qui protège les petits pays contre ceux de plus grande envergure dans le domaine du commerce. En outre, elle donne aux pays en développement des orientations pratiques pour la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC.	Pays en développement.	Publications, ateliers, séminaires, concertations, formation, travaux de recherche.	Livre de référence sur les ADPIC et le développement: un guide pratique et qui fait autorité sur l'Accord sur les ADPIC, 2004; Document de synthèse sur le thème «Droits de propriété intellectuelle, implications pour le développement», 2003; Programme de recherche régionale; et «Concertations de Bellagio» pour donner confiance aux pays en développement et les inciter à recourir de façon constructive à l'Accord sur les ADPIC.

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)	<p>Groupe consultatif sur la protection et la mise en œuvre des DPI pour l'investissement.</p> <p>Programme auquel la réforme de la CEE a mis un terme.</p>	<p>A fourni une assistance technique aux États membres pour améliorer l'application effective des DPI et pour renforcer les capacités des entreprises locales, particulièrement les PME, s'agissant de commercialiser leurs actifs de propriété intellectuelle.</p>	<p>États membres, en particulier les pays en transition.</p>	<p>Réunions consultatives, formation, séminaires, conférences.</p>	<p>Réunions consultatives en Lettonie, Lituanie, Fédération de Russie, Ukraine, Pologne, Kirghizistan, Roumanie et Turquie;</p> <p>Conférences sur le rôle joué par l'Internet dans les questions de DPI, tenues à Londres et à Varsovie;</p> <p>Séminaire sur «la commercialisation et le respect des droits de propriété intellectuelle», Ukraine, novembre 2005; et</p> <p>Séminaire conjoint OMPI-CEE-OMD sur l'application des DPI, Kazakhstan, juillet 2005.</p>

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	<p>Aide aux PME – la propriété intellectuelle appliquée aux entreprises.</p> <p>Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI.</p> <p>Programme de travail commun OMPI-CEPALC sur l'accord de coopération en matière de DPI, avril 2004.</p>	<p>Fixe des normes internationales pour les DPI au moyen de divers accords internationaux sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle et sur d'autres formes de protection de la propriété intellectuelle. Elle aide les pays à appliquer ces normes. Elle renforce les connaissances des PME sur l'utilisation commerciale des DPI. Elle contribue également à la protection des connaissances traditionnelles des groupes autochtones. Elle héberge en outre un centre d'arbitrage et de médiation chargé de résoudre des différends internationaux entre partenaires du secteur privé. Elle cherche régulièrement à accroître l'impact des DPI sur le développement en coopérant avec les organes économiques internationaux, notamment les commissions économiques régionales de l'ONU.</p>	<p>Pays en développement.</p> <p>États membres de l'OMPI.</p>	<p>Publications, séminaires, concertations, formation, services consultatifs, fourniture d'équipements et de logiciels de traitement de l'information.</p>	<p>«Procédures applicables aux marques commerciales et aux dessins ou modèles», Tirana (Albanie), 2005; Séminaire national sur leur application, Arménie, 2005; Séminaire national sur la propriété intellectuelle et son impact sur le développement national, Bélarus, 2004; Table ronde à l'OMPI avec des inventeurs de Roumanie, Genève, 2005.</p> <p>Site Web pour les PME présentant des articles, des études de cas et des données sur les meilleures pratiques; lettre d'information mensuelle en ligne sur la propriété intellectuelle à l'intention des PME; Guide des marques pour les PME (2004); Guide sur les dessins et modèles industriels à l'intention des PME (2004).</p> <p>Le Centre d'arbitrage est reconnu comme étant le principal organe de règlement des différends provenant d'un enregistrement et d'une utilisation abusifs de noms de domaines Internet.</p> <p>«Réunion régionale d'experts sur le système national d'innovation: propriété intellectuelle, universités et entreprises», tenue en décembre 2003 à Santiago.</p>

	Nom du programme	Brève description des activités et objectifs particuliers	Couverture géographique	Types de produits (publications, principes directeurs, formation)	Principaux résultats obtenus récemment
					«Formation régionale de haut niveau sur les problèmes et les techniques de négociation dans le domaine de la propriété intellectuelle en Amérique latine et aux Caraïbes», organisée en novembre 2004 à Santiago.
Organisation mondiale du commerce (OMC)	<p>Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).</p> <p>Services consultatifs sur la législation et l'aménagement des politiques en matière de propriété intellectuelle et formation dans le cadre des ADPIC.</p>	<p>L'Accord sur les ADPIC, qui est l'accord de l'OMC relatif à la propriété intellectuelle, a rendu obligatoire un ensemble minimum de protections de la propriété intellectuelle, notamment des accords sur la façon dont les pays doivent faire convenablement respecter ces droits sur leur propre territoire et dont les membres de l'OMC doivent régler leurs différends en matière de propriété intellectuelle. Elle propose également un processus multilatéral de gestion des problèmes de DPI. En outre, elle aide les pays à mettre en œuvre l'Accord sur les ADPIC, souvent en partenariat avec d'autres organisations internationales.</p>	États membres de l'OMC.	<p>Conseils pratiques, conférences ministérielles.</p> <p>Ateliers, séminaires, quelques formations.</p>	<p>L'Accord sur les ADPIC est géré par le Conseil des ADPIC.</p> <p>Un exemple du soutien apporté pour la mise en œuvre des ADPIC est le colloque de deux semaines organisé à l'intention des enseignants de pays en développement et pays en transition spécialisés dans la propriété intellectuelle, OMPI et OMC, Genève, 26 juin au 7 juillet 2006.</p>
